

Questions au Feuilleton

● (1500)

AFFAIRES COURANTES

[Français]

VACANCE DE SIÈGE

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai l'honneur de faire connaître à la Chambre que j'ai reçu une communication m'informant que la vacance suivante est survenue chez les députés: L'honorable Jean-Eudes Dubé, C.P., député du district électoral de Restigouche, par voie de démission.

En conséquence, j'ai transmis mon mandat au directeur général des élections lui enjoignant d'émettre un nouveau bref d'élection pour ce district électoral.

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Leonard Hopkins (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 717, 758, 977, 978, 1347, 1773, 1787, 1793, 1794, 1796, 1943, 1961, 1968, 1977, 1980, 1986, 1991, 2071 et 2126.

Si les questions n^{os} 56 et 614 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

Je demande que les questions n^{os} 266, 320 et 518 soient transformées en ordres de dépôt de documents et, si la Chambre y consent, je déposerai immédiatement les renseignements déjà soumis. Les autres suivront dès que je les aurai.

Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance d'appeler la question n^o 1834, marquée d'un astérisque?

Je demande que les autres questions restent au Feuilleton.

[Texte]

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES—LES FRAIS DE VOYAGES

Question n^o 717—**M. Stevens:**

1. Pour chacune des années financières terminées le 31 mars 1972, 1973 et 1974 et pour la période de six mois terminée le 30 septembre 1974, quelle somme d'argent globale le ministère des Affaires extérieures a-t-il dépensée pour les voyages à l'étranger a) du secrétaire d'État et du personnel de son cabinet, b) du personnel du Ministère, c) du personnel des conseils, des commissions, des tribunaux, des agences de la Couronne ou d'autres agences du même genre, relevant du ministre, d) d'autres personnes dont les frais ont été remboursés, en partie ou en entier et directement ou indirectement, par le gouvernement?

2. Quant aux dépenses de plus de \$200, quels étaient a) l'objet du voyage, b) la destination la plus éloignée, c) le nom des voyageurs, d) la durée du séjour hors du pays, e) le genre de dépense, f) le nombre des personnes les accompagnant?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): En ce qui concerne le ministère des Affaires extérieures la réponse est la suivante:

[M. Andras.]

1.	1971-1972 \$	1972-1973 \$	1973-1974 \$	1974 à septembre \$
a)	77,834	88,750	79,041	42,275 (3,860)
b)	1,367,517	1,696,444	2,237,552	1,103,601 (173,930)
c)	n/a	n/a	n/a	n/a
d)	207,303	289,787	517,392	313,874 (14,850)

Les montants pour 1974-1975 comprennent entre parenthèses les avances comptables pour frais de voyage. a) Ces montants comprennent les frais de voyage pour le sous-Secrétaire, les sous-Secrétaires adjoints et toute personne qui fut désignée pour représenter le Ministre. b) Ces montants comprennent les frais de voyage pour la participation des membres des deux Chambres du Parlement et de tous les fonctionnaires fédéraux aux conférences internationales importantes dont la participation est financée par ce ministère. Les montants actuels ne peuvent être obtenus sans un examen minutieux des réclamations pour frais de voyage et autres comptes relatifs soumis au ministère pour paiement.

2. L'analyse requise pour obtenir les renseignements exacts demandés et les montants actuels pour la première partie (i.e., à noter les réservations «a» et «b») et la deuxième partie de cette question serait trop coûteuse en termes de temps, main-d'œuvre et ressources financières.

En ce qui concerne la Commission mixte internationale, la réponse est la suivante: 1. a) La réponse à cette question sera fournie ailleurs. b) La réponse à cette question sera fournie ailleurs. c) En ce qui concerne la Commission mixte internationale, étant donné la nature de ses travaux il est impossible de distinguer un voyage effectué au Canada d'un voyage effectué aux États-Unis. Les coûts des voyages effectués à l'extérieur de l'Amérique du Nord se répartissent comme suit: 1971 à 1972, Néant; 1972 à 1973, \$1,898.72; 1973 à 1974, Néant. d) En ce qui concerne la Commission mixte internationale, ils se répartissent comme il suit: 1971 à 1972, Néant; 1972 à 1973, Néant; 1973 à 1974, Néant.

2. En ce qui concerne la Commission mixte internationale, la réponse est la suivante: a) Participation à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement; b) Stockholm (Suède); c) M. J. L. MacCallum, M. Bernard Beaupré; d) Du 3 au 18 juin 1972; e) Transport et autres dépenses; f) Deux personnes.

En ce qui concerne l'Agence canadienne de développement international, la réponse est la suivante: 1. a) Sans objet. b) Sans objet.

c)	Année financière 1971-1972	Année financière 1972-1973	Année financière 1973-1974	Année financière 1974-1975 jusqu'au 30 septembre 1974
	\$362,402	\$666,206	\$754,081	\$230,316
d)	\$ 8,674	\$ 9,458	\$ 8,122	\$ 2,146

(à l'exclusion des sommes versées aux enseignants, aux stagiaires et aux experts payés par les fonds réservés à l'aide).

2. L'analyse qu'il faudrait faire pour obtenir les renseignements demandés et les chiffres exacts est prohibitive en termes de temps, de main-d'œuvre et de ressources financières.